



Prague, Joyau de la Bohême



Du 20 au 23 Septembre 2019



Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 - 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be



Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous adresser le programme détaillé de notre voyage city-trip organisé :

« Prague, Joyau de la Bohème » - du 20 au 23 septembre 2019

Durant 4 jours, partez à la découverte de la ville aux cent clochers, l'une des plus belles capitales d'Europe disposant d'atouts remarquables. Longtemps bercée au rythme des grands courants artistiques, elle a su conserver un patrimoine culturel d'une grande richesse. D'emblée, la « vieille ville », émerveille par son architecture flamboyante qui lui a valu d'être inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

La cité s'affiche comme l'un des hauts lieux de la culture européenne et offre de l'architecture mêlant les styles roman, gothique, baroque, rococo, Art Nouveau et cubiste.

Les points forts de ce voyage :

- **Des vols directs de Bruxelles à Prague.**
- **Logement dans un hôtel 4* idéalement situé au cœur de la Vieille Ville.**
- **Un circuit complet vous permettant de découvrir les plus beaux sites de la ville.**
- **Des restaurants raffinés choisis avec soin.**
- **Saison très favorable.**
- **Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.**

- **AVANTAGE PRIX PRESTO jusqu'au 1^{er} juillet : réduction de 130 €/personne**

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner signé, si ce voyage suscite votre intérêt. Attention, le nombre de places est limité.

Entre-temps, nous restons à votre meilleure disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → PRAGUE

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Le matin, rendez-vous à l'aéroport de Bruxelles Zaventem pour les formalités d'enregistrement à bord du vol direct de la compagnie régulière Czech Airlines à destination de Prague.

Accueil à l'aéroport par votre guide local et transfert au centre de Prague.

Montée sur les hauteurs de la colline de Petrin et promenade dans le parc vers le restaurant.

Déjeuner tout en découvrant un magnifique panorama de la capitale depuis la terrasse.

Installation à votre **hôtel boutique « Leonardo 4* » très bien situé au centre-ville, à 300 mètres du Pont Charles.**

Cet hôtel, situé au centre de Prague, à proximité du pont Charles et de la place de la Vieille Ville, vous promet un personnel agréable, une atmosphère détendue et une approche personnalisée.

Le bâtiment de l'hôtel qui date du 15^e siècle réunit une superbe cour et terrasse qui créent ainsi une atmosphère unique et détendue. Vous vous trouvez au cœur de Prague, tout en étant à l'écart de l'agitation de la ville.

Les 82 chambres et suites élégantes sont décorées de meubles anciens exceptionnels datant de la période de l'Art nouveau à Prague et garantissent un séjour tout confort.



L'après-midi, départ pour un tour de la vieille ville à pied jusqu'à la Place de la République, où se dressent la Maison Municipale et la Tour Poudrière qui marque l'entrée du centre historique appelé Stare Mesto.

La Tour Poudrière est située au côté de la Maison Municipale, elle marque l'entrée de la Vieille Ville dont elle assurait la protection en compagnie de ses deux jumelles. Son nom vient de l'époque où elle servait de dépôt de poudre au 17^e siècle.

La Place de la Vieille Ville avec la tour d'horloge, promenade autour du Carolinum par la cour d'Ungelt avec l'église Notre Dame de Tyn, la belle église baroque St Jacques et par les petites ruelles dans les environs de la Chapelle de Bethleem,...

Retour à l'hôtel via le fameux pont Charles qui est orné des 30 statues en pierre et animé sans arrêt par les musiciens de tout genre.

Temps libre pour un petit rafraîchissement. Dîner dans un restaurant local. Nuitée à l'hôtel.

PRAGUE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Après le petit-déjeuner à l'hôtel, départ en **tramway historique** à travers les plus beaux quartiers de Prague jusqu'au **Château** : promenade dans le quartier de Hradcany incluant la fameuse **bibliothèque de Strahov** et la visite des magnifiques salles Philosophique et Théologique.

Suite de la visite avec le couvent de Notre Dame de Lorette – visite du couvent des Prémontrés et de son fameux trésor des objets religieux.

Déjeuner libre dans un quartier animé de la ville.

L'après-midi, visite du quartier baroque de **Mala Strana** (Petit Côté) dominée par l'église St Nicolas – un vrai bijou de l'époque baroque, Notre Dame de la Victoire et la statuette du Petit Enfant Jésus de Prague

En fin d'après-midi, visite des jardins Wallenstein et suite de la promenade sur l'île romantique de Kampa. Fin d'après-midi, temps libre pour des visites facultatives ou faire un peu de shopping (cristal de Bohême, jouets en bois, marionnettes, liqueurs de Becherovka, ...).

Dîner en ville dans le beau cadre d'un restaurant traditionnel tchèque.

Après le petit déjeuner à l'hôtel, départ à pied à travers les différents quartiers de Prague, pour la visite originale de la Nouvelle Ville avec la Place Wenceslas et ses superbes façades.

La Place Wenceslas possède une concentration des plus grands hôtels de la ville. Ce qui en fait, de par son architecture, les « Champs-Élysées » de Prague.

Visite du **Musée Mucha**.



Ouvert au public depuis 1998, le musée Alphonse Mucha (1860-1939) est l'unique collection au monde consacrée à la vie et à l'œuvre de cette figure internationale de l'Art nouveau.

L'exposition est organisée en 7 sections : panneaux décoratifs ; affiches parisiennes ; documents décoratifs ; affiches tchèques ; peintures à huile ; dessins et pastels ; photographies et souvenirs personnels de l'artiste.



Ensuite, visite exclusive des intérieurs de la **Maison Municipale**, réputée pour sa fameuse Salle Smetana, où chaque année se tient le Festival de la musique classique "Printemps de Prague".

La Maison Municipale, bijoux de l'Art Nouveau, fut déclarée monument national culturel en 1989. En son intérieur, se trouvent un espace d'exposition, des salles de réception, des pièces de restauration et un dancing. Mais aussi, et surtout, une salle de concert, la salle Smetana.

Pouvant accueillir environ 1500 personnes, la salle Smetana doit son nom au musicien Bedrich Smetana. Remarquez les deux groupes sculptés par L.Saloun ainsi que les fresques en l'honneur de la musique de Maximilien Svabinsky.

Temps pour le déjeuner libre au cœur de la ville.

L'après-midi, visite de l'ancien quartier juif.

Ce quartier est situé au nord de la Vieille Ville. Au 18^e siècle, l'Empereur en fit un véritable arrondissement qui prit le nom de quartier « Josefov », en hommage à Joseph II qui accorda aux juifs l'égalité des droits sociaux et politiques.

Entrée au **Vieux Cimetière juif puis visite des principales synagogues.**

Ce cimetière fut fondé en 1478. Il abrite approximativement 12000 stèles serrées les unes contre les autres, ressemblant parfois à un véritable chaos. Les tombes sont souvent ornées d'animaux ou végétaux rappelant le nom des défunts.

Retour à l'hôtel pour vous rafraîchir.

Dîner d'adieu dans un restaurant « haut de gamme » de la ville.

PRAGUE & SON CHATEAU → BRUXELLES

LUNDI 23 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Départ en bus vers le **Château de Prague**. Début des visites avec une promenade et découverte de : la Cathédrale St Guy, le Palais Royal et la fameuse Ruelle d'Or avec sa petite maison de Kafka.

La cathédrale de St Guy est le plus grand édifice religieux du pays. Elle tient à la fois de la basilique St Denis et de la cathédrale de Reims. Sa façade néogothique date des années 1920. Pour entrer dans le bâtiment, il vous faut passer la porte d'or, représentant l'entrée solennelle ornée d'une magnifique mosaïque dorée. A l'intérieur, admirez la nef mesurant 125m de long et 60m de large et contenant de nombreuses œuvres d'art.

La Ruelle d'Or est bordée de seize maisonnettes aux couleurs vives, sa réputation est fondée sur une légende du 18^e siècle qui veut que les alchimistes de la cour y cherchèrent la formule permettant de fabriquer de l'or. De part et d'autre de la ruelle, se trouvent deux tours qui servaient autrefois de prison, la Tour Blanche 13 et la Tour Daliborka 11, nom du premier prisonnier.

Descente par le vieil escalier du château vers la Villa Richter.

Déjeuner dans ce très beau cadre.

En milieu d'après-midi, transfert à l'aéroport pour le vol direct de la compagnie Brussels Airlines à destination de Bruxelles. Arrivée à l'aéroport de Bruxelles International en début de soirée.

- Fin du voyage -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM **12** PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 01/07/2019) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **1.295 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION APRES LE 01/07/2019) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **1.425 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **350 €**

CE PRIX COMPREND :

- / Les vols directs Bruxelles-Prague à bord de la compagnie régulière nationale Czech Airlines.
- / Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 53 €)
- / Les transferts et les transports en autocar climatisé.
- / Le logement et petits déjeuners à l'hôtel 4* mentionné ou similaire.
- / Les repas tels que mentionnés au programme.
- / Les visites et excursions prévues au programme.
- / L'accompagnement d'un guide local parlant français pendant tout le circuit.
- / L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team.
- / La TVA.
- / La prime du Fonds de Garantie Voyages.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- / Les boissons lors des repas
- / Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- / Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 09/05/2019

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PROFITER AU MAXIMUM DE CETTE TRES BELLE VILLE, VEUILLEZ NOTER QUE BEAUCOUP DE VISITES SE FONT **A PIED** AU DEPART DE L'HOTEL QUI EST TRES BIEN SITUÉ.

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : PRAGUE, joyau de la Bohême - du 20 au 23 septembre 2019

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLÉMENT A UNE ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE – PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

INSCRIPTION (SUITE) : PRAGUE, joyau de la Bohème - du 20 au 23 septembre 2019

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET 2019 : 1.295 €**

APRES LE 01/07, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.425 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **350 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 19 AOÛT 2019.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

RÉFÉRENCE : PRAGUE D. 3365

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018